

Airgépédix  
vous informe  
sur ce que sont  
les données  
personnelles





#BIZDEV34

## Les données personnelles c'est quoi ?

Elles sont aux cœurs du RGPD et pourtant que ne lis-je ou n'entends-je à leur sujet !

**Une information personnelle c'est toute information relative à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement.**

On distingue 3 types de données personnelles :

### 1) Les données personnelles courantes :

Ce sont des données qui ne présentent pas de risques majeurs en cas de violation.

**Par exemple** : un nom, une photo, une adresse postale, une adresse mail, un numéro de téléphone, un numéro de sécurité sociale, un matricule interne, une adresse IP, un identifiant de connexion informatique, un enregistrement vocal, etc.

Ces règles s'appliquent aux données permettant d'identifier une personne au sein d'une entreprise (mail direct, ligne directe...)



#BIZDEV34

## 2) Les données personnelles sensibles :

C'est une information qui révèle les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, l'appartenance syndicale, la santé ou la vie sexuelle d'une personne physique.

Elles peuvent être utilisées à des fins discriminatoires.

Il est interdit de recueillir et d'utiliser ces données.

Sauf dans certains cas précis et notamment :

- Si la personne concernée a donné son consentement exprès (écrit, clair et explicite) ;
- Si ces données sont nécessaires dans un but médical, pour la recherche dans le domaine de la santé ou afin de préserver les intérêts vitaux de la personne
- Si leur utilisation est justifiée par l'intérêt public ou l'intérêt légitime de l'entreprise (non condamnation pour détournement de fonds de la personne en charge de la trésorerie par exemple)
- Si elles concernent les membres ou adhérents d'une association ou d'une organisation politique, religieuse, philosophique, politique ou syndicale.



#BIZDEV34

### 3) Les données personnelles perçues comme sensibles :

Contrairement aux précédentes celles-ci ne sont pas définies comme sensibles par le RGPD.

Cependant dès lors où elles présentent un **risque de préjudice** en cas de violation, d'usurpation et d'utilisation délictueuse pour les personnes, se sont des données à protéger.

Il s'agit par exemple des **pièces d'identité** (CNI, passeport), du **permis de conduire**, mais également de la **carte Vitale** et de l'attestation de droits, du **RIB**, des fiches de paie, des données biométriques...

**La transmission, le stockage, le partage de ces données doivent être conçus afin de minimiser les risques.**

La transmission, si elle se fait à distance, doit passer par un extranet sécurisé ou un mail crypté (fonction standard de Gmail...).

S'il est nécessaire de conserver ces documents il faut privilégier un stockage dématérialisé dans un coffre fort numérique (exemple : Digiposte).



#BIZDEV34

Dans la mesure du possible il faut bannir le stockage au format papier. En cas de destruction de ces documents il faut utiliser un **broyeur de classe P4** conforme au RGPD.

S'il n'est pas possible de se passer du stockage papier alors il faut le faire de manière sécurisée.

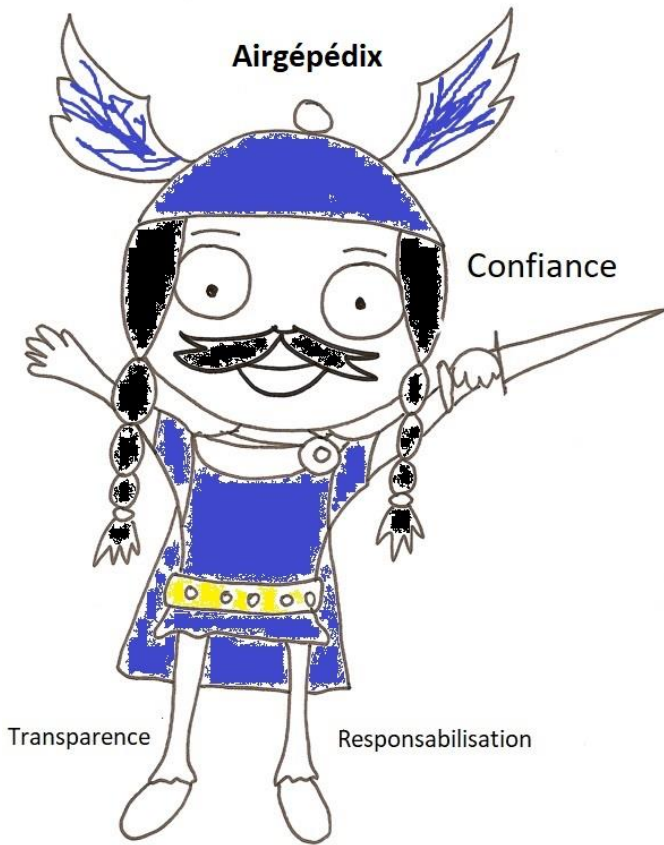
Combien à votre avis faut-il de temps pour forcer la porte d'une armoire de bureau classique ?...tant soit est qu'elle soit fermée à clef...

## A retenir :

Ne recueillez et n'utilisez que des données personnelles pertinentes dans le cadre de votre activité, de la finalité du traitement. Informez et responsabilisez les personnes.

Si cela est nécessaire recueillez leur accord préalable et explicite (opt-in).

L'adresse mail générique d'une entreprise ([contact@monentreprise.fr](mailto:contact@monentreprise.fr)) par exemple n'est pas considérée comme une donnée personnelle. Il en est de même du numéro de téléphone du standard, de l'adresse postale de l'entreprise.



Pour me contacter :

[www.bizdev34.fr](http://www.bizdev34.fr)  
[francois@bizdev34.fr](mailto:francois@bizdev34.fr)  
06 16 46 35 48

